

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 18 (1992)

Heft: 3

Artikel: La Suisse et l'immigration : pour un accueil actif

Autor: Raffestin, Claude

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SUISSE ET L'IMMIGRATION : POUR UN ACCUEIL ACTIF

Claude Raffestin

Département de Géographie, Université de Genève

1. L'homme n'est pas un arbre ... !

Je me souviens d'une remarque, prononcée par George Steiner en marge d'un colloque, dont la pertinence le disputait à l'ironie : «Je ne suis pas un arbre, je n'ai pas de racines !»¹. Cette petite phrase provocatrice m'a longuement fait réfléchir non pas parce qu'elle prenait le contre-pied d'une opinion largement répandue dans certains milieux des sciences humaines qui trouvent dans la métaphore racinaire un moyen d'illustrer par l'image verbale l'identité et l'appartenance mais parce qu'elle posait le problème de la mobilité humaine dans une autre perspective plus large et plus riche que celle à laquelle j'étais habitué jusqu'alors. La boutade de Steiner a agi sur ma réflexion comme un catalyseur. Ce dernier mot est à prendre au sens précis que la chimie donne à ce terme. Si je donne cette précision c'est que je ne voudrais pas que l'on impute à Steiner les remarques qui vont suivre et qui n'étaient probablement pas dans sa pensée lorsqu'il s'est exprimé. En effet, s'il a permis le déclenchement de ma réflexion cependant il n'en est pas partie prenante.

Toutes les sciences humaines de l'histoire à l'économie en passant par la géographie, la sociologie, la science politique et la démographie, pour ne citer que celles-là, ont été confrontées au problème de la mobilité humaine soit sous la forme de la mobilité spatiale soit sous celle de la mobilité culturelle, pour prendre un terme suffisamment général qui puisse englober divers types de mobilité. Evidemment, même si la mobilité géographique n'est de loin pas la seule à prendre en compte, elle n'en est pas moins d'une importance considérable et c'est bien à partir d'elle que Sauvy a posé beaucoup de questions dans sa théorie générale de la population lorsqu'il s'est intéressé à la répartition géographique des hommes.² D'une manière assez classique, il a relié la mobilité à la satisfaction des besoins : «l'homme n'est pas un arbre» signifie qu'il ne trouve pas nécessairement sur place ce dont il a besoin pour vivre. Pourtant ce

1 C'était en 1986, lors d'un colloque qui se tenait à Turin et qui intéressait le problème de la limite et de la frontière.

2 Alfred Sauvy : *Théorie générale de la population*, PUF, Paris, 1966, tome II, p. 234 et sq.

que Sauvy n'a pas explicité clairement, c'est la notion même de besoin qui, pour lui, va de soi alors qu'en réalité il s'agit d'une chose très complexe. Comme l'a bien montré Laborit, le besoin présente une double face dont on néglige, ou plus exactement dont on a tendance à négliger, l'une d'elle. Pour le biologiste français, un besoin peut se définir comme la quantité d'énergie et d'information nécessaires au maintien d'une structure vivante en état de fonctionnement. Ce qu'on oublie, ou néglige trop souvent, c'est cette quantité d'information justement parce qu'elle est difficile à quantifier. Si l'on peut dire avec une certaine facilité qu'il faut tant de calories pour nourrir un être humain, on se trouve plongé dans la perplexité quand il s'agit d'interpréter la quantité d'information qui, dans le cas présent, ne peut être mesurée aisément car elle relève de facteurs plus qualitatifs. Pour prendre un exemple grossier mais néanmoins précis relativement à la nourriture, je dois tenir compte non seulement des motivations physiologiques mais encore des motivations psycho-sensorielles et des motivations symboliques ou socio-culturelles. Autrement dit, je ne parviendrai pas à nourrir une population donnée avec des produits qui présentent pour elle des connotations négatives du point de vue symbolique. Je me heurterai à des refus et à des réactions pouvant aller jusqu'à la violence. Ces situations sont suffisamment connues pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y insister. En d'autres termes, le besoin est un système à double face qui ne peut pas être «cassé» sans risque. Le besoin, à cet égard, est comparable, toutes choses égales par ailleurs, au signe linguistique : la face signifiante serait celle de l'énergie et la face signifiée celle de l'information.

Je ne m'éloigne pas, malgré les apparences, de la mobilité. En effet, si les hommes «bougent» pour satisfaire leurs besoins ce n'est pas seulement parce qu'ils ne trouvent plus la quantité d'énergie qui leur est nécessaire mais aussi parce que la «quantité» d'information n'est plus présente ou qu'elle est devenue insuffisante. On peut faire l'hypothèse qu'il y a mobilité au sens de la migration lorsque le système à double face du besoin énergie/information est compromis ou même vole en éclats sous l'effet de transformations diverses. L'énergie et l'information peuvent se dégrader et par conséquent influencer la satisfaction du ou des besoins. Il est loisible d'interpréter la mobilité comme conséquence des différences entre potentiels énergético-informationnels à l'intérieur d'un champ migratoire. Ces différences expliquent la cinématique migratoire des pays d'une part et les renversements de mouvement d'autre part. Le cas de la Suisse est intéressant, à cet égard, car de pays d'émigration jusqu'à la fin du XIXe, la Suisse est devenue un pays d'immigration par la suite.

2. Coup d'oeil rétrospectif sur la mobilité suisse

Longtemps pauvre, c'est-à-dire incapable de nourrir toute la population à laquelle elle donnait le jour, la Suisse a été pendant des siècles une zone d'émigration caractérisée par des soldes migratoires négatifs. Les historiens estiment les départs entre 20 et 25.000 pour le XVI^e siècle, à 40.000 pour le XVII^e et 50.000 pour le XVIII^e à destination des divers pays européens et de l'Amérique.³ Mais à ces chiffres, il faut ajouter tous ceux qui concernent les Suisses qui partent au service des armées étrangères. Pour le XVIII^e les estimations varient entre 350.000 et 500.000.⁴ Ce sont des chiffres énormes même s'ils sont étalés sur un siècle ! Certes, dans le même temps l'ancienne Suisse a accueilli des immigrants tels que les réfugiés huguenots au XVI^e et au XVII^e, à la suite de la Révocation de l'Edit de Nantes, mais ce fut sans commune mesure avec les émigrants.

Dès la fin du XVIII^e et jusqu'au milieu du XIX^e, la population résidente va croître de 43%.⁵ Elle passera de 1.680.000 en 1798 à 2.393.000 en 1850, soit une croissance moyenne annuelle au taux de 0,68%. En 1850, le 3% de la population résidante est d'origine étrangère mais elle n'est nullement distribuée d'une manière uniforme : Bâle et Genève, avec des taux respectivement de 21,5 et 20,1% sont les cantons les plus touchés. Par ailleurs, plus des 3/4 des étrangers se concentrent entre Zurich, Berne, Bâle-Ville, Saint-Gall, Tessin, Vaud, Neuchâtel et Genève.⁶ On voit à l'évidence que les régions périphériques et les villes jouent un rôle majeur dans l'attraction des immigrants. Les raisons sont non moins évidentes : identité de langue avec les voisins, relatif essor économique, développement du tourisme et «pratique généreuse de l'asile politique».⁷ Cela dit, malgré tout, le solde migratoire continue à être négatif car aux 50.000 immigrants s'opposent 100.000 émigrants. A partir de 1850, il s'agit d'une émigration civile par opposition à celle, militaire, d'avant la fondation de la Suisse moderne issue de 1848. Le Brésil, les Etats-Unis et l'Algérie accueilleront entre 1800 et 1850 des colonies suisses. De 1850 à 1888, plus de 200.000 Suisses changeront d'horizon et à peu près autant de 1888 à 1914. L'Amérique sera le continent d'accueil par excellence.⁸

3 Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses, tome II, Payot, Lausanne 1983, p. 100.

4 Ibid.

5 Ibid. p. 177.

6 Ibid. p. 180.

7 Ibid. p. 180.

8 Ibid. tome III, p. 81.

Cette forte émigration est à mettre en relation avec la transition démographique qui intéresse la Suisse entre les années 1880 et la première guerre mondiale. En effet, entre 1888 et 1910, la Suisse gagna 835.000 habitants. Au cours de cette même période, il y aura un renversement de la tendance de la balance migratoire puisque le solde deviendra positif avec 156.000 personnes. Pour la première fois dans l'histoire contemporaine, la Suisse devient nettement un pays d'immigration. De cette tendance affirmée s'ensuivront des problèmes de relations entre autochtones et étrangers qu'on retrouvera périodiquement jusqu'à aujourd'hui.⁹

S'il est vrai que la croissance est due surtout à la transition caractérisée par une baisse de la natalité plus que compensée par une forte baisse de la mortalité, l'immigration n'en joue pas moins un rôle significatif puisqu'en 1914, à la veille du conflit, 15% de la population résidante est étrangère. Cette part va décroître ensuite régulièrement jusqu'à la veille du second conflit mondial, date à laquelle elle ne représentera que 5% de la population résidante. Le mouvement reprendra ensuite avec les problèmes inhérents aux années 1940–1945, pour atteindre actuellement 16,3% de la population résidante. Autrement dit presque un habitant sur six est d'origine étrangère.

De 1920 à aujourd'hui, les tensions d'origine xénophobe n'ont pas manqué en Suisse quand bien même les initiatives dirigées contre les étrangers ont été repoussées, comme en 1922 et plus tard dans les années 60 et 70. Mais cela a incité le Conseil Fédéral après la première guerre à introduire des lois pour renforcer le contrôle des étrangers en 1925 et 1927. Le *Zeitgeist* aidant, un esprit antisémite a soufflé à la police des étrangers dans les années 30 : «*Ueberfremdung*» et «*Verjudung*» sont des mots hélas fréquemment employés à cette époque.¹⁰ D'ailleurs, pendant la dernière guerre, de petites phrases comme celle de «la barque est pleine» n'ont pas manqué de ternir l'image de la Suisse et de jeter une ombre sur notre aptitude à la solidarité.

La prospérité aidant, les années 50 et 60 ont vu affluer 800.000 immigrés. C'est au cours des années 80 que la Suisse a été confrontée à l'afflux des réfugiés en provenance du Sud, avec des problèmes qui ont créé des «dissidences» – le mot n'est pas trop fort – jusque dans les rangs du Conseil National à l'occasion d'expulsions de certains requérants d'asile. Les requérants sont moins nombreux ces derniers temps mais le problème n'en demeure pas moins entier.

9 Nouvelle Géographie de la Suisse et des Suisses, Payot, Lausanne, 1990, p. 220 et sq., tome I.

10 Nouvelle histoire, tome III, op. cit., p. 103.

Les mouvements migratoires, compte tenu de leur ampleur et de la signification qu'ils revêtent pour le pays, doivent être considérés comme un facteur essentiel tant de la politique intérieure que de la politique extérieure de la Suisse. Prétendre cela n'est pas seulement postuler qu'il faut prévoir des mécanismes de régulation à l'entrée et des mécanismes d'assimilation après l'installation des immigrants mais c'est postuler bien davantage. En effet, la Suisse doit faire face à une double mobilité, celle des Suisses qui, pour des raisons diverses, cherchent à quitter le pays pour s'installer ailleurs et celle des étrangers qui pensent trouver en Suisse une insertion favorable pour satisfaire des besoins qui ne le sont plus dans les régions de départ. On peut naturellement isoler l'immigration pour tenter de l'expliquer mais il faut admettre que c'est tomber dans l'abstraction car immigration et émigration sont les deux faces d'un même problème, même si quantitativement et qualitativement elles diffèrent. De plus, elles sont presque toujours simultanées. La politique extérieure de la Suisse, d'une manière générale, n'a pas intégré le facteur de la mobilité géographique car elle a rarement vu qu'un émigrant, malgré l'existence de la 5e Suisse officialisée à maint égard, est un agent potentiel du rayonnement de la Suisse et de ses multiples systèmes socio-économiques et socio-politiques sinon culturels. Elle n'a pas davantage vu qu'un immigrant est souvent porteur d'une information utile à terme pour ces mêmes systèmes, pour parler un langage utilitaire dont je suis conscient mais qu'il faut évoquer. Si des savants de l'Europe germanophone n'étaient pas venus se réfugier en Suisse après 1850, l'EPF de Zurich n'aurait certainement pas connu le succès rapide qu'elle a eu.

Emigration et immigration vues à court terme ne peuvent pas être correctement interprétées; il convient de les envisager à long terme par rapport à leurs avantages différés. S'il est vrai que par l'émigration, la Suisse à divers moments de son histoire s'est déchargée de sa pauvreté, elle s'est aussi assurée des têtes de pont pour des relations finalement profitables. D'une manière symétrique, l'immigration a trop souvent été regardée comme une source de coûts d'où des réactions négatives dont l'étroitesse le dispute à l'égoïsme.

Une politique extérieure, pour être efficace, doit savoir jouer sur le long terme ce qui ne semble pas avoir été le cas en Suisse si l'on considère que l'attitude face à l'immigration a toujours été commandée par des mécanismes de nature économique : besoins de main-d'oeuvre, ouverture des frontières, trop-plein, fermeture des frontières. Cette attitude regrettable a été le plus souvent néfaste à long terme. Si l'Amérique est devenue ce qu'elle est, elle le doit, en partie tout au moins, à une politique d'immigration qui s'est considérablement durcie au XXe siècle mais qui, pendant tout le XIXe, a été libérale sinon à l'endroit de certaines catégories de population tels les Asiatiques par

exemple. De même, la Suisse est devenue ce qu'elle est, en partie aussi, grâce à l'immigration. On aurait tort de l'oublier, la Suisse contemporaine doit énormément aux apports de l'immigration. Peut-être lui devra-t-elle encore davantage s'il s'agit de contrecarrer les effets d'une démographie qui, abandonnée à ses seules ressources, nous précipite dans le vieillissement. On connaît les projections qui nous prédisent, d'ici à 15 ans, un taux de 20% de gens de plus de 65 ans. Dans ce cas l'immigration est un moyen commode de renverser une tendance.

Pourtant, c'est toute l'Europe qui est dans cette situation et il faut reconnaître que l'immigration n'est plus seulement le problème de tel ou tel pays mais celui de l'Europe dans sa totalité. Il y a d'ailleurs une immigration potentielle en provenance de l'Europe centrale et orientale qui est en attente. Quelques mots sur la situation de l'Europe sont nécessaires avant de reprendre la question pour la Suisse.

3. La situation de l'Europe

Dans un article récent, J. C. Chesnais se demande à juste titre si les pays de l'Est ne constituent pas une nouvelle aire de recrutement pour les économies occidentales.¹¹ Totalement inattendue jusqu'en 1989, l'immigration des pays de l'Est est un potentiel en attente. Invraisemblable jusqu'à la chute du mur de Berlin, cette immigration est désormais de l'ordre du possible. Le mur, on s'en souvient, avait justement été construit pour enrayer l'hémorragie de la RDA. Cela dit, comme le rappelle opportunément Chesnais, l'immigration en Europe occidentale depuis les pays de l'Est, depuis 1946, bien que méconnue, n'était pas négligeable puisqu'en 43 ans les ex-satellites de l'ex-URSS ont perdu à peu près 10 Mio de personnes.¹² Pour l'URSS le taux était extrêmement faible car le pays était verrouillé. Evidemment il s'est agi de types de migrations extrêmement variables. Il y a eu l'émigration allemande de l'après-guerre, l'émigration hongroise après 1956, l'émigration tchécoslovaque après le coup de Prague en 1968, l'émigration polonaise, l'émigration roumaine, etc.

L'élimination du rideau de fer et les changements politiques consécutifs à cet événement ont provoqué des conditions favorables à une émigration vers les pays de l'ouest européen. Chesnais a envisagé plusieurs scénarios. Le premier qu'il appelle «idyllique» devrait voir l'arrivée de 2 Mio de personnes

11 Jean-Claude Chesnais, Pays de l'Est : nouvelle aire de recrutement pour nos économies occidentales ? in Suisse 2000, enjeux démographiques, Réalités sociales, Lausanne 1991, p. 49-60.

12 Ibid.

en provenance de l'Est pour permettre le rétablissement de relations normales sur divers plans avec les différents pays européens. Un deuxième scénario pourrait voir l'arrivée de minorités diverses, c'est le scénario ethnique. Un troisième scénario pourrait être celui de l'exode politique déclenché par les conflits ouverts qui déchirent l'Europe de l'Est ou qui sont en gestation en raison du remaniement des frontières. Evidemment, cela pourrait être catastrophique selon la tournure que peuvent prendre les événements. Le quatrième et dernier scénario serait celui de l'exode économique. Des chiffres alarmistes ont été lancés à dessein pour inciter les Européens de l'Ouest à dénouer les cordons de leur bourse. En effet, on a évoqué un afflux de 20 Mio de personnes ces trois prochaines années. Les responsables des différents pays européens seraient évidemment débordés par de telles masses mais, comme le dit Chesnais, «de grâce n'imaginons pas l'in vraisemblable»¹³.

Quoi qu'il en soit, les potentiels migratoires, même s'ils sont difficiles à évaluer, sont considérables pour certaines régions tout au moins dans l'ex-bloc de l'Est.

Naturellement, face à ces potentiels la Suisse risque d'être touchée sans doute plus qu'elle ne le voudrait. Dans un futur proche d'abord, en raison d'une certaine tradition d'accueil depuis le soulèvement de 1956 en Hongrie et depuis le «printemps de Prague» en 1968. A cet égard, il convient de revenir à la notion du besoin définie plus haut pour comprendre l'intérêt que la Suisse peut présenter. La différence entre la quantité d'énergie-information disponible à l'Est et celle disponible en Suisse est évidemment connue, voire surévaluée par les gens de l'Europe centrale et de l'Europe orientale alors que la crise s'installe en Suisse probablement pour une assez longue période. Par ailleurs, en raison du plurilinguisme helvétique la distance culturelle est probablement sous-évaluée. Dans ces conditions, l'attraction de la Suisse se trouve théoriquement renforcée sinon pratiquement.

Depuis la signature de l'EEE et la demande d'adhésion à la CEE, la Suisse n'est pourtant plus tout à fait maîtresse de son destin et c'est au fond une assez bonne chose dans le domaine de l'immigration qui doit être traitée globalement au niveau européen. Cela étant, la Suisse bénéficie encore d'une certaine liberté de manoeuvre qui devrait l'amener à proposer les linéaments d'une politique globale qui lui permettrait de se profiler comme un partenaire actif dans le cadre de la CEE.

Pour être active, la Suisse doit pouvoir faire face d'une manière aussi originale qu'efficace à l'immigration et constituer même un embryon de modèle pour le reste de l'Europe. Plusieurs hypothèses sont possibles mais en tout cas

13 Ibid.

deux d'entre elles risquent d'être particulièrement mauvaises : attendre l'afflux des réfugiés de l'Est sans le prévenir et se trouver submergé ou mettre en place des mécanismes douaniers et policiers pour s'opposer à un déferlement que personne ne souhaite mais qui n'est pas invraisemblable. En effet, il ne se passe pas de jour sans que parviennent des nouvelles alarmantes sur les affrontements ethniques et sur le chaos résultant de partitions territoriales. A l'évidence, beaucoup de conditions sont réunies pour qu'un mouvement de grande amplitude naisse en Europe orientale, en Europe centrale et dans les Balkans, mouvement qui pourrait libérer des masses plus ou moins importantes de réfugiés en raison des conflits qui éclatent ici et là et en raison des difficultés économiques. Le couple énergie-information n'est plus satisfait d'une manière adéquate dans de nombreuses régions. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les besoins essentiels, après les besoins physiologiques, sont ceux de sécurité. Or, il serait téméraire de dire que le besoin de sécurité est satisfait dans beaucoup de régions des Balkans et de l'ex-URSS.

Les événements de l'été 1991, avec le déferlement des Albanais sur la côte de l'Adriatique italienne, ont bien montré deux choses : l'impossibilité de gérer un flux «sauvage» créé par la faim, la misère et la peur et l'impossibilité d'intégrer ces réfugiés dans les structures d'un pays non préparé à cette éventualité. Il convient donc d'agir autrement, selon une politique préventive en plein accord avec les pays concernés et dans le cadre d'une politique véritablement européenne qui regroupe pays de la CEE et pays pas encore membres de la CEE.

L'Europe, toute l'Europe, est confrontée à une situation inédite. L'Europe qui est susceptible d'accueillir des réfugiés de l'Est compte en chiffres ronds 360 Mio d'habitants. La capacité d'accueil de chacun des pays est évidemment variable, compte tenu de la situation économique et des moyens à disposition, mais on peut admettre que, dans un premier temps s'il le fallait, l'Europe serait en mesure, non sans difficultés ni non plus sans réticences, d'accueillir, pour autant qu'ils soient judicieusement répartis, entre 900.000 et 1 Mio d'immigrants. Mais pour cela il faudrait un programme d'action véritablement européen.

4. Linéaments d'un programme suisse pour l'immigration

Il conviendrait tout d'abord de distinguer l'immigration définitive de l'immigration temporaire. Ni pour les ex-pays de l'Est ni pour l'Europe occidentale, il n'est souhaitable que l'immigration définitive prenne des proportions qui pourraient créer des problèmes intérieurs s'ajoutant à ceux qui existent déjà en raison de la proportion actuelle de la population étrangère en Suisse. En effet,

l'acuité que présente actuellement la question du chômage réduit la marge de manoeuvre de la Suisse. Néanmoins la Suisse ne peut se soustraire à l'effort de solidarité vis-à-vis des pays de l'ex-bloc communiste. Elle doit faire sa part pour aider ces pays par la mise à disposition de capitaux et de biens mais elle doit aussi faire autre chose qui est en liaison surtout avec l'immigration temporaire.

La fin de l'économie planifiée et la difficile mise en place d'une économie de marché signifie que la satisfaction des besoins est actuellement problématique, car le système à double face énergie-information est pour le moins perturbé. Il l'est d'abord par la rareté et la cherté de l'énergie mais il l'est à terme encore bien plus par l'inadaptation de l'information à disposition. Je ne suis pas tout à fait sûr qu'en Occident, on se rende compte de ce que peut signifier la substitution presque complète d'un système de connaissances à un autre. Sans de nouvelles informations pour entrer dans le système d'économie de marché, les ressortissants des ex-pays de l'Est ne pourront guère être actifs dans une Europe élargie. La Suisse doit donc trouver les moyens pour offrir des programmes de recyclage. Laissons de côté pour l'instant les aspects financiers et considérons les potentialités de formation que la Suisse peut mettre à disposition.

On peut déjà distinguer deux grands types de filières, celles publiques et celles privées qui peuvent être sollicitées séparément ou simultanément. Les filières publiques sont celles des divers types d'enseignement depuis l'enseignement professionnel jusqu'à l'enseignement dans les hautes écoles, en passant par des formations spécifiques dans des écoles ou des instituts spécialisés. Cela veut dire que les pays de départ devraient dresser une liste de leurs besoins en matière de formation et qu'une autorité agréée dans le pays d'arrivée, en l'occurrence ici la Suisse, pourrait prendre en considération et dresser un programme de formation sur 6, 12, 18 ou 24 mois selon la nature du problème à résoudre. La décision d'immigration temporaire n'interviendrait qu'après un accord précis entre le pays de départ et le pays d'arrivée. Les filières privées seraient celles représentées par les entreprises qui pourraient accueillir des stagiaires dans différents domaines allant des activités agricoles aux activités de services en passant par l'industrie. Par ces stages, les immigrants de l'Est pourraient se familiariser avec les méthodes occidentales susceptibles d'être adaptées et adoptées chez eux. Evidemment, la combinaison des deux filières est souhaitable pour atteindre des résultats.

Au lieu de s'en tenir à l'accueil passif d'une immigration aujourd'hui plus économique que politique, il s'agirait d'un accueil actif temporaire pour transmettre des savoir-faire d'une part et des savoirs techniques et scientifiques à divers niveaux d'autre part.

Cela suppose que la Suisse mette sur pied un programme et surtout qu'elle libère des fonds pour permettre la réalisation d'une pareille entreprise.

Mais là encore, cela ressortit à une prise de conscience européenne. Ce sont tous les pays qui devraient participer à une opération de ce genre, de manière à obtenir des résultats d'envergure pouvant avoir un effet significatif pour les pays dans lesquels les problèmes sont urgents. Mais ce n'est pas parce que ce système n'existe pas encore que la Suisse ne peut pas prendre les devants et prêcher en quelque sorte l'exemple.

Cette politique d'immigration temporaire active pourrait compléter utilement les efforts de la BERD qui, sans elle, risquent fort de ne pas donner dans les pays de l'Est les résultats escomptés. C'est évidemment un moyen pour évoluer vers une Europe élargie en minimisant les difficultés.

L'Europe de l'Ouest, si elle accueillait dans la perspective décrite plus haut l'équivalent de 0,25% de sa population à titre temporaire, pourrait contribuer à former entre 0,9 à 1 Mio de personnes. La Suisse, dans ce cas, devrait offrir des possibilités à 15 à 17.000 immigrants temporaires.

Bien évidemment cela coûterait de l'argent que la Confédération pourrait avoir quelques difficultés à trouver en ce moment mais on pourrait reporter sur un programme de ce genre une partie des fonds destinés à l'accueil des réfugiés et souvent utilisés d'une manière nécessaire mais probablement moins efficace.

Les initiatives privées qui existent dans cette direction ne seraient évidemment pas contrariées par une structure officielle qui permettrait de systématiser les efforts.

Les avantages de ce type de programme d'immigration temporaire active sont multiples. Dans le domaine politique, ce serait un moyen d'enrichir notre politique extérieure d'un volet qui ferait la part belle à la solidarité, qui renforcerait nos contacts avec les ex-pays de l'Est et conduirait à un dialogue permanent offrant la possibilité d'être à l'écoute des besoins. Dans le domaine économique, l'intérêt est évident pour les immigrants qui pourraient se familiariser avec les entreprises modernes et leurs technologies. La Suisse, d'une manière différée, y trouverait aussi son compte par les relations qui se créeraient avec les ressortissants des différents pays. Sur le plan socio-culturel, même si c'est plus difficile à estimer, l'apport de ces immigrants temporaires pourrait être bénéfique à la longue pour l'identité même de notre société.

La question financière, je l'ai dit, n'est pas négligeable, mais elle n'est pas non plus insurmontable. La Suisse, me semble-t-il, avait mis en réserve à

l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération 700 Mio de francs pour des aides à des actions de développement. Si l'on en prenait une partie, disons 100 Mio, on pourrait tenter une première expérience qui pourrait porter sur 2000 immigrants temporaires, ceci considérant que chaque immigrant représente un coût de 50.000 francs par an.

Après une année, il serait possible d'évaluer l'opération, de la corriger et de la réorienter ... ou de l'abandonner si vraiment elle se révélait peu concluante. Sur cette dernière éventualité, j'ai des doutes car à ma connaissance des expériences de ce genre existent déjà dans certains milieux privés et elles ne semblent pas donner de mauvais résultats.

Par cette immigration temporaire encadrée simultanément par les pays de départ et le pays d'accueil, la Suisse pourrait tester l'efficacité de ses différentes institutions au travers des demandes qui lui seraient adressées. Il s'agirait finalement de concevoir des programmes de recyclage ou de formation continue, d'un type différent de ceux qu'elle a déjà mis en place, destinés à des immigrants de l'Est.

A l'issue d'une première tentative, la Suisse pourrait prendre l'initiative de réunir les pays de l'AELE et ceux de la CEE pour proposer un programme d'aide à l'immigration temporaire valable pour l'ensemble de l'Europe et qui pourrait être couplé avec des financements de la BERD pour restaurer l'économie dans des secteurs bien précis.

Cela n'exclut évidemment pas l'accueil d'immigrants définitifs, mais la solution du «décrochement» sans espoir de retour n'est probablement pas la meilleure car elle risque fort d'écrêter les plus capables qui viendront renforcer notre potentiel en affaiblissant du même coup celui des pays de l'Est. La formule de Chesnais sur la «nouvelle aire de recrutement pour les économies occidentales» est évidemment pertinente mais elle est aussi dangereuse à terme pour l'Europe occidentale que pour l'Europe orientale.

Les mouvements de départ qui s'amorcent chez les ressortissants des pays méditerranéens traditionnellement pourvoyeurs d'immigrants en Suisse doivent nous inciter à imaginer des solutions tout à la fois plus cohérentes et plus solidaires. Le nouvel horizon de notre politique étrangère doit nous inciter à trouver des solutions qui ne soient pas seulement de nature économique et qui ne soient pas non plus à sens unique, c'est-à-dire d'abord profitables à la Suisse.

La mobilité, quand bien même elle n'est pas simultanément, à un moment donné, égale dans les deux sens, n'en est pas moins équilibrée à long terme. La Suisse s'est débarrassée, le mot n'est pas trop fort, de ses pauvres à la faveur

des crises comme par exemple dans les années 30. Les Suisses alémaniques qui ont quitté la Suisse pour aller en Argentine au moment de la grande crise ont vécu un calvaire et leurs descendants bien souvent continuent à le vivre car ils n'ont pas réussi à surmonter un handicap sérieux. Aujourd'hui, ce sont les pauvres des autres pays qui demandent l'asile. Nous n'avons pas le droit de refuser notre aide, mais bien sûr nous devons le faire sans créer des problèmes excessifs pour la population résidente.

C'est pourquoi la Suisse doit faire preuve d'imagination et offrir des possibilités immédiates qui constitueront des avantages différés pour elle. C'est à ce prix, et à ce prix seulement, qu'il sera possible d'envisager une Europe élargie, pas seulement une Europe à 12, à 18, à 24 mais à 30 et plus.

L'homme n'est pas un arbre, sans nul doute, mais néanmoins il adhère par ses valeurs, ses croyances, sa langue et sa territorialité, à des réalités concrètes qu'il ne peut transférer et c'est souvent pourquoi l'immigration définitive est une mauvaise solution; il ne faudrait y recourir qu'en toute dernière extrémité si l'on veut tenir compte des coûts énormes que doit assumer l'immigrant sur de nombreux plans lorsqu'il n'a plus l'espoir du retour dans sa patrie d'origine : coût psychologique d'abord, coût d'implantation ensuite et coût d'assimilation enfin. Beaucoup d'immigrants ne parviennent pas à les assumer d'une manière complète et il en résulte des drames, pour eux d'une part et pour la population résidente d'autre part. C'est pourquoi la solution de l'immigration temporaire est probablement la meilleure pour tous car ceux qui pourraient être défavorables à une immigration définitive qui les couperait de leur lieu d'origine peuvent être favorables à une immigration temporaire leur permettant, à terme, une meilleure réinsertion dans leur pays. On aura compris qu'il ne s'agit pas de créer une nouvelle catégorie de «saisonniers» car ces immigrants temporaires viendraient dans la perspective d'avoir accès à une information utile qu'ils ne peuvent pas obtenir dans l'immédiat chez eux.

Adresse de l'auteur :

Professeur Claude Raffestin,
Département de Géographie, Université de Genève,
Boulevard Carl-Vogt 102, CH-1211 Genève 4